

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 2011

Rapport moral 2010

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Pour la quatorzième année consécutive, qui sera pour moi la dernière, il m'incombe, comme Président, de vous dire quelle a été notre activité pendant l'année écoulée et nos perspectives pour celle que nous poursuivons.

En 2010, comme depuis de nombreuses années, l'activité de notre association a été remarquable. Mais je devrais, comme d'habitude, m'excuser de ne pouvoir évoquer suffisamment celle des délégations et tout le travail qui a été réalisé par nombre d'entre elles. Nous devrions tripler ce rapport ! Cependant, ceci doit être nuancé parce que, de plus en plus, les actions nationales s'appuient sur la participation des départements.

Un point important tout de même : **la constitution progressive de représentations régionales** pour permettre aux délégations concernées d'avoir accès aux instances de l'Etat qu'il est impossible d'ignorer. Aujourd'hui elles sont au nombre de 5. D'autres se préparent.

En 2010, le **congrès annuel des délégués** n'ayant pas pu avoir lieu, ceux qui étaient présents à l'AG se sont réunis le matin.

En 2011, le congrès des délégués aura lieu en Lozère au mois d'octobre, à l'initiative de la délégation que nous devons remercier. Ainsi le lien indispensable à une bonne cohésion de tous sera solidement noué.

Venons-en au « **national** » qui concerne étroitement les délégations départementales dans bien des cas. Vous l'aviez compris. Rapidement, les points peu satisfaisants. Des résultats financiers du siège qui laissent encore une difficulté de trésorerie en fin d'année, dont notre trésorier ne se fera pas faute de vous entretenir. Mais nous n'oublions pas de remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont fait parvenir des dons, importants ou petits. Ils sont infiniment précieux.

Egalement, sujet un peu gris : les adhésions et les abonnements à la revue. Ils ont tendance à stagner au lieu de croître, ce qui refléterait mieux notre progression auprès de tous les acteurs du bâti ancien et des problèmes que l'actualité nous pose.

Nous devons tous nous mobiliser pour améliorer cette situation et, très probablement devons-nous nous interroger sur un élargissement de notre audience, de notre « clientèle », au sens romain bien entendu. Tout se modifie très vite, nous devons y répondre.

Il est très difficile de parler de nos actions dans les domaines beaucoup plus satisfaisants, en nous limitant à l'année calendaire, parce qu'elles se déroulent en général sur plusieurs exercices, en continu. C'est pourquoi, dans bien des cas, je serai contraint de parler de 2010 et 2011 ensemble.

L'action permanente au siège national

Elle se poursuit évidemment pour **la gestion, la comptabilité, la tenue du fichier, l'accueil, la librairie, la documentation, l'organisation des conseils d'administration et de l'Assemblée Générale, le service-conseil, la bibliothèque, les relations avec les délégations, les nombreuses réunions, le G8, la Journée du Patrimoine de Pays, le concours, l'organisation des salons et des conférences, les imprimés, le site Internet, etc.**

Un travail qui occupe permanents et bénévoles en grand nombre tout au long de l'année.

Des points d'actualité dans la vie du siège

La revue. Un nouveau comité de rédaction, élargi à des personnalités qualifiées a été constitué. Il s'est prioritairement attaché à programmer les sujets de dossiers pour chaque numéro, en a défini les auteurs et désigné les responsables de chaque sujet.

Le groupe de réflexion sur l'architecture contemporaine (GRAC), s'est réuni régulièrement tous les deux mois, sous la houlette de Tony Marchal, pour analyser les exemples proposés de sources diverses et préparer notamment un premier dossier pour la revue (1e 178). Il s'est rendu en juillet dans les Alpes de Haute Provence pour participer à une réunion publique organisée par la délégation départementale.

La documentation. En 2010, mise en ligne d'un **diaporama de dessins** et d'une **galerie de photos** envoyées par des délégations. Un gros travail se poursuit pour établir des **fiches pratiques, des fiches matériaux** et d'autres sur **les prix du concours national.**

La formation. Nouveau département du national qui remplace le Centre de Formation dont les activités ont cessé au 31 décembre 2010 –après avoir entièrement acquitté sa dette envers Maisons Paysannes de France. Nous avons obtenu l'agrément du Ministère du Travail et de la Formation. Pour le moment, nous nous limiterons surtout aux demandes des délégations, en créant le cadre juridique et pratique sur lequel s'appuyer et à celles de la Fondation du Patrimoine qui est notre fidèle partenaire.

Les actions en partenariat

La publication d'un **numéro spécial de la revue** pour la diffusion d'une **étude** financée par les Ministère de l'Agriculture et celui de la Culture. Son titre :

Quel avenir pour nos bâtiments agricoles ?

Douze territoires, qui ont fait l'objet d'une démarche analytique effectuée par des responsables, eux-mêmes conseillés par des spécialistes et aidés par les délégations concernées.

A la suite de notre participation, en 2009, aux Assises des Territoires ruraux, notre association a été élue **membre de**

la Commission permanente du Réseau rural français, instance nationale relevant du réseau européen gestionnaire du FEADER (Fonds Européen d'Aménagement et de Développement de l'Espace Rural) animé par le Ministère de l'Agriculture et la DATAR.

Nous y sommes engagés dans deux groupes de travail :

- **La gestion de l'espace rural.** Nous sommes membres du Collectif des Etats généraux du Paysage.
- **Les ressources locales.** Nous avons proposé que le domaine du bâtiment, celui des matériaux locaux et de l'artisanat soient intégrés dans la notion de **circuits courts**, jusqu'à maintenant réduite au domaine alimentaire et à la filière bois. Cette proposition vient d'être retenue. **Un groupe «écomatériaux»** est en constitution. Notre association en sera l'un des principaux animateurs, ce qui implique que nos délégations s'organisent pour être partenaires à part entière des **réseaux ruraux régionaux** qui conduiront l'opération.

Les matériaux bio-sourcés

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a donné son aval à notre participation à deux groupes de travail :

- le premier pour l'établissement de **règles professionnelles pour la construction en terre crue** à la demande de l'association ASTERRE
- le second pour **développer l'usage des matériaux bio-sourcés**. Maisons Paysannes est chargée du pilotage d'une recherche de matériaux et de techniques constructives. Pour cela, tous ceux qui sont intéressés par cette démarche d'actualité dans les délégations sont invités à y contribuer.

Par ailleurs nous participons activement à quatre opérations très importantes, toujours sous l'égide du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement :

La première, pour les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et en collaboration avec les thermiciens de l'agence Tribu Energie.

Partant du constat que, par une crainte légitime de dénaturer les bâtiments en zones protégées, les ABF sont tentés de refuser très souvent des travaux visant aux économies d'énergie, nous cherchons, avec eux, à identifier des solutions non pénalisantes.

La seconde est BATAN, dont nous vous avons souvent entretenus, notamment dans la revue. Les trois années de travail se sont achevées au mois de mars dernier. Il s'avère que cette étude devra être remise sur le métier car les résultats ne sont pas encore suffisants, accréditant notre intuition : à savoir qu'il est très difficile, presque impossible de modéliser tout le bâti ancien.

La troisième est HYGROBA qui vient compléter l'étude thermique de BATAN avec une expérimentation hygrique en laboratoire.

La quatrième est ATHEBA (Amélioration THERmique Bâti Ancien). Une vaste opération lancée par Maisons Paysannes de France qui, loin d'être achevée connaît déjà le succès.

Elle se décompose en deux étapes. Tout d'abord **l'établissement de fiches informatives pour le grand public** : connaître la vie thermique et hydrique du bâti ancien, les textes administratifs et les travaux qui peuvent être réalisés en cohérence avec les qualités natives de ces bâtiments.

Cette première tâche s'est achevée fin 2010. Toutes les fiches seront, au complet, sur notre site, celui du Ministère et celui de la Fondation du Patrimoine. Ensuite, **la deuxième étape sera destinée aux professionnels**.

Pour la réaliser et lui donner toute l'efficacité possible, nous avons signé une convention en fin 2010, avec les deux grandes organisations professionnelles :

la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) et **la FFB** (Fédération Française du Bâtiment) auxquelles s'est jointe l'association des **Architectes du Patrimoine**.

Notre objectif est de développer les fiches existantes, de les « professionnaliser » afin d'ouvrir aux métiers la connaissance du bâti dans son environnement et les meilleures façons d'en améliorer les performances thermiques.

Ce travail est subventionné par le **Ministère de l'Ecologie**, auquel se sont joints celui de **la Culture, la Fondation du Patrimoine** et les deux organisations professionnelles que nous avons citées.

Beaucoup de spécialistes se joignent à nous, notamment le **CETE de l'Est** (laboratoire de l'Etat), avec lequel nous entretenons des relations privilégiées.

En conclusion

Notre association se situe aujourd'hui dans une position centrale parmi tous les acteurs du bâti ancien, grâce à sa longue expérience du terrain, sa capacité à sauvegarder, sa participation sans complexe aux exigences de l'actualité et sa recherche de solutions pour une architecture durable. Nos amis des grandes organisations professionnelles nous le disent : nous sommes des rassembleurs et des animateurs.

Mais tout ceci ne se fait pas sans peine.

Je veux avoir, pour finir, une pensée admirative pour tous ceux qui agissent en région, parfois dans des conditions bien difficiles.

Mais aussi, permettez-moi de dire à toute l'équipe du siège, permanents salariés et bénévoles que je connais bien, le plaisir que j'ai connu d'avoir été responsable de la maison pendant toutes ces années, de les avoir vus au travail, d'avoir vécu leur goût si profond pour notre patrimoine et les remercier pour les gages d'amitié qu'ils ont bien voulu me donner. En nous retournant nous pouvons mesurer le chemin parcouru ensemble pendant toutes ces années.

Je fais une totale confiance à mes successeurs et au nouveau conseil pour maintenir et aller au-delà.

Pour moi je souhaite poursuivre les travaux entrepris, pendant quelques années encore, car « quand on a mis la main dedans c'est tout le bonhomme qui se trouve avalé durablement ». Nous le savons tous.

Merci à tous et au travail.

Michel FONTAINE président